

MODALITÉS DE SÉLECTION
« JEUNES » 2025/2026
 Natation Artistique

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les critères de sélection sont validés par le Comité Directeur.

Le Directeur Technique National sélectionne les athlètes.

Il arrête la sélection nominative des athlètes sélectionnés en équipes nationales sur proposition de la directrice des équipes de France.

Le Directeur Technique National peut à tout moment retirer de la liste des sportifs sélectionnés, tout athlète qui ne serait pas en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il a été retenu, en raison de blessure, de pathologie ou de contre-indication médicale.

Après consultation de l'encadrement technique de l'Équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnés, tout athlète qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'Équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération Française de Natation.

A ce titre, le Directeur Technique National, en lien avec la directrice des équipes de France, se réserve le droit, dans l'intérêt de l'Équipe de France, d'ajouter à tout moment de la saison un athlète qu'il ait ou non rempli les critères, après examen de son projet, de la qualité de sa mise en œuvre, de son comportement ou en cas de blessure.

Les athlètes s'engagent à avoir un comportement en adéquation avec le haut niveau (engagement, évolution des performances, hygiène de vie), à respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini par la directrice des équipes de France. La participation à l'ensemble des étapes de préparation et de sélection proposées est obligatoire.

En cas de blessure grave, empêchant la pratique sportive d'un ou plusieurs athlètes durant une période longue mettant en péril la sélection ou la participation de la France aux compétitions de référence, la direction technique nationale prendra les dispositions nécessaires pour mettre en place un processus de sélection en fonction des épreuves permettant la participation de l'équipe de France aux échéances envisagées.

Les performances de la saison 2024/2025 pourront être prises en compte pour les sélections de la saison 2025/2026.

CALENDRIER PREVISIONNEL INTERNATIONAL

Compétitions de sélection :

- | | |
|-----------------------------|------------------------------------|
| - Du 11 au 14 décembre 2025 | Championnat de France Hiver Elite |
| - Du 28 au 30 janvier 2026 | Etape de sélection INSEP |
| - Du 10 au 12 avril 2026 | Championnat de France Elite Junior |
| - Du 8 au 10 mai 2026 | Championnat de France Elite Jeune |

Compétitions de référence

- | | |
|----------------------------------|---|
| - 1 ^{er} au 8 juin 2026 | Championnat d'EUROPE Jeune & COMEN (LUXEMBOURG) |
|----------------------------------|---|

CALENDRIER PREVISIONNEL DES STAGES

- | | |
|--|--|
| - Le 14 décembre 2025 | Stage sélectif (Aix-en-Provence) |
| - Du 28 au 30 janvier 2026 | Stage sélectif (INSEP) |
| - Du 12 au 15 avril 2026 | Stage sélectif (lieu à définir) |
| - Du 10 au 12 mai 2026 | Stage sélectif (lieu à définir) |
| - Du 16 au 22 mai 2026 | Stage sélectif (lieu à définir) |
| - Du 25 mai au 1 ^{er} juin 2026 | Stage de préparation et terminal (INSEP) |

I – CONDITIONS DE PARTICIPATION

1.1 Nageurs(ses) concernés(es) :

Peuvent être concernés par une sélection pour l'Equipe de France Jeune :

- les nageuses nées en 2011, 2012 et 2013
- les nageurs nés en 2010, 2011, 2012 et 2013

1.2 Conditions de participation :

Nés en 2010 (garçons uniquement), 2011, 2012 et 2013 : tout athlète de CNAHN engagé en figures imposées au championnat de France d'Hiver JEUNE 2025, est de fait, postulant(e) à la sélection de l'équipe de France Jeune.

Nés en 2013 : tout athlète de CNAHN, ou de club non CNAHN*, engagé en figures imposées au championnat de France d'Hiver JEUNE 2025, est de fait, postulant à la sélection de l'équipe de France Jeune.

** s'ils ne sont pas issus d'un CNAHN, les athlètes nés en 2013 devront justifier d'un minimum de 8 jours de stage (sur au moins, 2 périodes différentes) au sein d'un CNAHN de son réseau. Une attestation de stage devra être transmise par le(la) coordinateur(ice) du CNAHN à la responsable de l'équipe de France Jeune, précisant les dates de stage.*

Pour les athlètes de 2013 non sélectionnés au championnat de France d'Hiver Jeune 2025, souhaitant entrer dans le processus de sélection d'Equipe de France des Jeunes, les résultats des Journées d'Automne 2025 seront étudiés. Les athlètes retenus dès lors participeraient hors quotas en figures imposées.

1.3 Les aspects médicaux :

Le respect de l'intégrité physique de la personne doit être garanti pour chaque athlète concerné par une sélection en Equipe de France Jeune.

Le club, l'entraîneur responsable et l'athlète sont responsables de transmettre toutes les informations relevant d'adaptations pédagogiques de l'entraînement ou d'organisation de suivi kinésithérapeute, lorsque nécessaire, en amont des regroupements.

Les responsables de l'équipe de France se réservent le droit de faire étudier par le service médical, toute situation particulière pour vérifier la capacité à suivre la préparation de cette équipe de France Jeune. L'athlète fournit avant chaque stage un dossier médical dûment renseigné au service médical de la fédération.

Tous les athlètes, concernés par une sélection en Equipe de France Jeune, sont responsables d'effectuer les bilans médicaux correspondant aux exigences règlementaires (SMR), lorsqu'ils sont inscrits sur liste ministérielle ou de haut niveau.

II – SÉLECTION PRÉALABLE

Les premières étapes de sélection sont communes à l'ensemble des épreuves de ce collectif France Jeune.

2.1 Processus de sélection

1^{ère} étape : du jeudi 11 au samedi 13 décembre 2025 lors du Championnat de France d'Hiver Jeune à Aix en Provence

Contenu : Solos/duos mixtes/équipes et figures imposées du Championnat de France d'Hiver Jeune.

- **Etude et observation des performances des épreuves de solos (H&F), des épreuves de duos mixtes, d'équipes et des figures imposées lors des championnat de France d'Hiver Jeune.**
- **Sélection de 50 athlètes au maximum pour la 2^{ème} étape** en 2 listes :
 - SélectionEtape1/Liste 1 : athlètes directement sélectionnés pour la 3^{ème} étape sous condition de participation au stage du 14 décembre.
 - SélectionEtape1/Liste 2 : athlètes à ré-évaluer lors de l'étape 2.

2^{ème} étape : Stage du dimanche 14 décembre 2025 à la suite du Championnat de France d'Hiver Jeune à Aix en Provence

Contenu :

- **Pour les athlètes de liste 2 : Évaluations individuelles et collectives sur l'équipe libre (entier).** Des mises en situations individuelles pourront être demandées par le jury en complément.
- **Pour les athlètes de liste 1 : Travail chorégraphique.**
- **Au final : Sélection de 30 athlètes au maximum pour la 3^{ème} étape** suivant étude des évaluations.

2.2 Tableau récapitulatif

ETAPE	DATE	EVALUATION	NOMBRE D'ATHLETES RETENUS
1	Du 11 au 13 décembre 2025	Figures imposées du Championnat de France d'Hiver Jeune Solos, Duos Mixtes et Equipes	50 athlètes au maximum
2	Stage 14 décembre 2025	Evaluations physico-techniques	30 athlètes au maximum

III – SÉLECTION ÉQUIPE

La sélection « Équipe » est valable pour l'ensemble des épreuves collectives (Equipe Libre et/ou Ballet Combiné) et pourra prendre en compte l'âge des athlètes.

Selon la réglementation européenne, pas de limite du nombre de garçons pouvant être intégrés aux épreuves collectives.

Attention, afin d'assurer un capital d'expérience minimum de chaque athlète (F&H) dans l'épreuve visée en Equipe de France, il est conseillé de nager cette même épreuve avec son club au championnat de France Elite de sa catégorie.

3.1 Processus de sélection

3^{ème} étape : Du 28 au 30 janvier 2026

Contenu : Evaluations physico-techniques (épreuves pouvant contenir des figures imposées, des éléments de ballet et des actions relatives aux portés).

- **Sélection de 20 athlètes au maximum pour la 4^{ème} étape** suivant étude du classement et des évaluations.

4^{ème} étape : Du 12 au 15 avril 2026 à la suite du Championnat de France Elite Junior.

Contenu : Évaluation des qualités requises sur le support des chorégraphies 2026.

- **Sélection de 18 athlètes au maximum pour la 5^{ème} étape** en 2 listes :
 - o SélectionEtape4/Liste 1 : 10 athlètes au maximum directement sélectionnés pour la 6^{ème} étape sous condition de participation à l'ensemble des étapes.
 - o SélectionEtape4/Liste 2 : athlètes à ré-évaluer lors de l'étape 5.

5^{ème} étape : Du 08 au 10 mai 2026 lors du Championnat de France Elite Jeune

Contenu : observations et étude des résultats sur le championnat de France Elite Jeune.

- **Sélection de 16 athlètes au maximum pour la 6^{ème} étape** comprenant :
 - o Les 10 athlètes maximum **déjà** sélectionnés pour la 6^{ème} étape sous condition de participation à l'ensemble des étapes (Issus de la SélectionEtape4/Liste 1)
 - o La sélection d'athlètes pour compléter ce collectif pour l'étape 6.

6^{ème} étape et dernière étape : Du 10 au 12 mai 2026 à la suite du Championnat de France Elite Jeune

Contenu : Évaluation des qualités requises sur le support des chorégraphies 2026.

- **Sélection de 12 à 16 athlètes pour le Championnat d'Europe.**

3.2 Tableau récapitulatif

ETAPE	DATE	EVALUATION	NOMBRE D'ATHLETES RETENUS
3	Du 28 au 30 janvier 2026	Évaluations technique, physique, artistique	20 athlètes au maximum
4	Du 12 au 15 avril 2026	Évaluations technique, physique, artistique	18 athlètes au maximum
5	Du 8 au 10 mai 2026	Évaluations technique, physique, artistique	16 athlètes au maximum
6	Du 10 au 12 mai 2026	Évaluations technique, physique, artistique	12 à 16 athlètes

IV - SELECTION DUOS

4.1 Processus de sélection du DUO FEMININ

Lors de la 2^{ème} étape de la sélection préalable : dimanche 14 décembre 2025 à la suite des championnats de France Elite d'Hiver Jeune à Aix-en-Provence

- Chaque CNAHN pourra proposer un duo féminin, s'il a 2 athlètes concurrentielles à une médaille nationale dans cette épreuve.

3^{ème} étape : Du 10 au 12 avril 2026 lors du Championnat de France Elite Junior,

Contenu : Duos libres (engagement sur le championnat de France Junior ou hors concours).

- Sélection de 3 duos au maximum pour la 4^{ème} étape

4^{ème} étape et dernière étape : Du 08 au 10 mai 2026 lors du Championnat de France Elite Jeune

Contenu : Etude des résultats des différentes étapes et du niveau de performance.

- Sélection des 2 titulaires sur l'épreuve de duo pour le Championnat d'Europe.

Une remplaçante pourra être choisie lors de la dernière étape de sélection du collectif Equipe de France Jeune.

4.2 Tableau récapitulatif DUO FEMININ

ETAPE	DATE	EVALUATION	NOMBRE DE NAGEUSES RETENUES
2	Le 14 décembre 2025	Evaluations physico-techniques + Observation des épreuves du Championnat de France Elite Hiver.	1 duo maximum proposé par CNAHN
3	Du 10 au 12 avril 2026	Evaluation des duos lors de l'épreuve dédiée au Championnat de France Elite Junior	3 duos au maximum
4	Du 08 au 10 mai 2026	Evaluation des duos lors de l'épreuve dédiée au Championnat de France Elite Jeune et prise en compte des étapes précédentes	2 titulaires pour le Championnat d'Europe

4.3 Processus de sélection du DUO MIXTE

Lors de la 2^{ème} étape de la sélection préalable : dimanche 14 décembre 2025 à la suite des championnats de France Elite d'Hiver.

Contenu : Observation des épreuves de solos garçons et filles, et de duos mixtes lors du Championnat de France Hiver Elite Jeune à Aix-en-Provence

- Sélection d'un collectif d'athlètes pour la 3^{ème} étape



3^{ème} étape : Du 28 au 30 janvier 2026 à l'INSEP

Contenu : Duos libres Mixtes

- **Sélection de 3 duos mixtes au maximum pour l'étape n°4**

4^{ème} étape : Du 10 au 12 avril 2026 lors du Championnat de France Elite Junior.

Contenu : Duos libres Mixtes (engagement sur le championnat de France Junior ou hors concours).

- **Sélection de 2 duos mixtes au maximum pour l'étape n°5**

5^{ème} étape et dernière étape : du 8 au 10 mai 2026 lors du Championnat de France Elite Jeune

Contenu : Duos libres Mixtes

- **Sélection des 2 titulaires pour le Championnat d'Europe.**

Des remplaçants pourront être choisis lors de la dernière étape de sélection du collectif Equipe de France Jeune.

4.4 Tableau récapitulatif DUO MIXTE

ETAPE	DATE	EVALUATION	NOMBRE D'ATHLETES RETENUS
2	Du 11 au 14 décembre 2025	Evaluations physico-techniques + Observation des épreuves du Championnat de France Elite Hiver.	Collectif d'athlètes
3	Du 28 au 30 janvier 2026	Evaluation des duos mixtes	3 duos au maximum pour l'étape n°4
4	Du 10 au 12 avril 2026	Evaluation des duos mixtes lors de l'épreuve dédiée au Championnat de France Elite Junior	2 duos au maximum pour l'étape n°5
5	Du 08 au 10 Mai 2026	Evaluations et observation des étapes précédentes	2 titulaires

V - SELECTION SOLO FEMININ et MASCULIN

5.1 Processus de sélection SOLO

Lors de la 2^{ème} étape de la sélection préalable : dimanche 14 décembre 2025 à la suite des championnats de France Elite Hiver Jeune à Aix en Provence.

Contenu : Etude des résultats en figures imposées et solos lors du Championnat de France d'Hiver Jeune ainsi que des évaluations du 14 décembre :

- **Sélection de 3 nageuses et 3 nageurs au maximum pour la 3^{ème} étape**

3^{ème} étape : Du 10 au 12 avril 2026 lors du Championnat de France Elite Junior.

Contenu : Evaluation sur la chorégraphie de solo.

- **Sélection de 2 solos féminins et 2 solos masculins, au maximum pour la 4^{ème} étape**

4^{ème} étape et dernière étape : du 8 au 10 mai 2026, lors du Championnat de France Elite Jeune

Contenu : Etude des résultats des différentes étapes ci avant.

- **Sélection des titulaires pour le Championnat d'Europe.**

Des remplaçants pourront être choisis lors de la dernière étape de sélection du collectif Equipe de France Jeune.

5.2 Tableau récapitulatif SOLOS

ETAPE	DATE	EVALUATION	NOMBRE D'ATHLETES RETENUS
-------	------	------------	---------------------------

2	Du 11 au 14 décembre 2025	Evaluations physico-techniques + observation des Figures imposées et solos du Championnat de France d'Hiver Jeune	3 nageuses au maximum 3 nageurs au maximum
3	Du 10 au 12 avril 2026	Evaluations et observation des solos lors du Championnat de France Elite Junior	2 solos au maximum pour l'étape n°4 pour chaque épreuve
4	Du 8 au 10 Mai 2026	Evaluations et observation des épreuves de Figures Imposées et solos lors des étapes précédentes	1 titulaire solo pour chaque épreuve pour le Championnat d'Europe

VI – EVALUATION & JURY

Comité de sélection : Les évaluations pourront être menées par un jury composé de :

Entraîneurs Nationaux : Mesdames Julie Fabre/ Laure Obry/ Delphine Maréchal/ Florence Lefranc/ Annabelle Piednoir

Juges internationaux et Contrôleurs techniques internationaux

Un représentant du cercle de compétence sera invité à assister aux sélections.

Ce comité de sélection, évaluera l'ensemble des étapes de sélection et proposera la sélection au Directeur Technique National.

Les critères de jugement et de sélection

- Évaluation physique et technique :
 - Précision des positions / Extension et ligne de jambe et des pointes de pieds / Hauteur / Stabilité / Souplesse (tests) / Exécution des techniques de propulsion / Endurance (Contrôle sur l'ensemble de l'épreuve) / Qualités d'exécution / Amplitude dans les figures / Synchronisation avec la musique / Respect de la synchronisation entre nageuses / Respect des formations.
 - Capacités au regard des différents postes de portés.
- Évaluation artistique :
 - Interprétation musicale / Manière de se présenter / Créativité
- Évaluation du comportement :
 - Engagement dans l'entraînement / Respects des règles / Intégration et participation dans la vie du collectif.

*Pour le duo et l'équipe : homogénéité entre les nageuses

Certaines étapes de sélection pourront se dérouler à huis clos.

DEROGATION

Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.

Information complémentaire

Procédure d'entrée dans les structures du PPF CNE Junior et/ou INSEP– **pour la saison 2026-2027**

Les athlètes identifiées par la DTN à travers les dispositifs de performance Jeunes et Juniors peuvent être sollicitées pour intégrer une structure du Projet de Performance Fédéral permettant d'envisager avec succès la poursuite d'une carrière de haut niveau.

L'entrée dans le collectif du CNRelève et du CNE de l'INSEP s'adresse exclusivement aux athlètes déjà engagés dans les dispositifs de sélection et d'accompagnement de l'Equipe de France Junior ou Jeune.